

29.08.2017 - 13:30 Uhr

## Remise des lettres de pétition contre la tricherie des moteurs diesel trafiqués : 7'200 personnes demandent à la Présidente de la Confédération, Doris Leuthard, d'agir sans plus attendre



Berne (ots) -

Par une lettre de pétition à la Présidente de la Confédération, Doris Leuthard, 7'200 personnes l'invitent instamment à agir et à appliquer immédiatement à toutes les voitures neuves les nouveaux tests anti-pollution plus stricts. L'ATE Association transports et environnement, les Médecins en faveur de l'environnement (MfE) et la Fédération romande des consommateurs FRC ont remis aujourd'hui ces lettres à la Chancellerie fédérale. Ces 7'200 personnes demandent à Doris Leuthard que les autorités d'homologation autorisent la mise en circulation des voitures diesel neuves strictement conformes à la norme anti-pollution Euro 6 d Temp uniquement et ce, avec effet immédiat. En outre, les voitures diesel déjà en service devraient faire l'objet d'une mise à jour technique de leur système anti-pollution.

La nouvelle norme anti-pollution Euro 6 d Temp inclut une vérification du respect des valeurs limites d'émissions en essai sur route - et plus seulement sur banc d'essai uniquement. Toutefois, il est prévu que cette norme soit applicable uniquement aux nouveaux modèles qui seront mis sur le marché à partir du 1er septembre 2017. Ainsi, toutes les autres voitures diesel neuves déjà mises sur le marché suisse ne devraient se conformer à cette norme qu'au bout d'une phase transitoire de deux ans.

L'ATE, les MfE et la FRC demandent la suppression pure et simple de ce délai transitoire, étant donné que ces voitures diesel neuves émettent en moyenne cinq fois plus d'oxydes d'azote que la valeur admise. Certaines d'entre elles émettent même 18 fois plus d'oxydes d'azote que la limite autorisée. Repousser de deux ans l'application de la norme antipollution Euro 6 d Temp pour ces véhicules aurait pour conséquence que près de 250'000 nouvelles voitures diesel rejettant de grandes quantités d'oxydes d'azote seraient autorisées à circuler sur les routes de Suisse.

Evi Allemann, Présidente de l'ATE et Conseillère nationale PS, s'y oppose fermement: «Accorder un délai transitoire de deux ans à des voitures reconnues bien trop polluantes et une farce. Vouloir appliquer les nouvelles normes antipollution à une petite partie d'entre elles seulement est inacceptable». La réponse du Conseil fédéral à

la motion Allemann, qui exige des tests anti-pollution plus stricts, est trop timide et largement insatisfaisante. Malheureusement, le Conseil fédéral n'est pas prêt à utiliser sa marge de manœuvre et à protéger l'environnement et la population contre la résistance de l'UE.

«Rééquiper plutôt que de mettre à la casse»

Accorder des délais invraisemblables de mise en conformité est une chose. Laisser en circulation des voitures diesel truquées en est une autre: «Nous exigeons un rééquipement plutôt qu'une mise à la casse. Les systèmes antipollution de ces voitures doivent être corrigés par les constructeurs, afin qu'elles respectent les valeurs limites d'émissions de NOx sur route également», souligne encore Bettina Wölnerhanssen des Médecins en faveur de l'environnement (MfE). Elle ajoute: «Des primes de rachat seraient de la poudre aux yeux. Elles inciteraient à acheter des voitures plus puissantes encore, dont les valeurs d'émission de polluants seraient une fois encore maquillées. Nous sommes bien loin d'une démarche écologique. Il serait temps que le Conseil fédéral place la protection de la santé de la population au-dessus des intérêts de l'industrie automobile.»

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la Fédération romande des consommateurs, attend de la part des autorités qu'elles protègent mieux les consommateurs: «L'industrie automobile trompe les acheteurs. Notre système juridique dresse des obstacles qui freinent les consommateurs dans la défense de leurs intérêts face aux grandes entreprises, telles que VW par exemple. Ce n'est pas équitable. C'est pourquoi la Suisse doit prendre la défense des consommateurs et stopper immédiatement l'importation de ces véhicules.»

Contact:

Lisa Mazzone, Vice-présidente de l'ATE, Conseillère nationale Les Verts/GE, tél. 077 404 16 08, lisa.mazzone@parl.ch

Filippo Rivola, Responsable dossiers politiques de l'ATE, tél. 076 33 99 640, filippo.rivola@ate.ch

Medieninhalte



*Evi Allemann, Présidente de l'ATE, à la remise de la pétition contre la tromperie diesel / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100059898 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/VCS Verkehrs-Club der Schweiz/ATE/Julia Heiri"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059898/100806113> abgerufen werden.